

Conserver une nature ordinaire : une aspiration commune, des motivations différentes ?

Laurent GODET

Biogéographe, Université de Nantes, Géolittomer LETG UMR 6554 CNRS
laurent.godet@univ-nantes.fr

- Résumé** Après avoir concentré notre attention sur la protection d'une nature remarquable, la nécessité de conserver une nature ordinaire, c'est-à-dire commune et familière, semble faire aujourd'hui consensus. Mais si cette aspiration est de plus en plus partagée, les motivations de chacun semblent différentes. Cet article propose d'analyser deux grands courants de pensée qui animent le monde de la conservation de la nature ordinaire. D'un côté les partisans de la conservation de cette nature pour le lien qui nous unit à elle, voire pour sa valeur intrinsèque, et de l'autre ceux qui insistent sur son caractère anthropogène et la nécessité de la conserver au nom de son utilité pour nos sociétés.
- Mots-clés** Mots clés : nature ordinaire, conservation, protection, valeur intrinsèque, écocentrisme, utilitarisme, anthropocentrisme

Introduction

Les changements globaux, incluant réchauffement climatique et changements d'occupation du sol à large échelle spatiale, induisent une pression anthropique sur la biosphère dans son ensemble et non plus seulement sur quelques éléments ponctuels, rares ou vulnérables de notre patrimoine naturel. D'une science de la rareté et de la vulnérabilité, d'une science de « crise » selon un de ses pères fondateurs (Soulé, 1985), la biologie de la conservation doit désormais s'intéresser également à une nature ordinaire, c'est-à-dire une nature qui nous environne au quotidien, qui est commune et nous est familière (Godet, 2010). La nécessité d'élargissement des objets d'étude de la conservation est apparue d'autant plus évidente que l'opinion publique est aujourd'hui alertée par le déclin avéré de bon nombre d'espèces ordinaires, comme le moineau domestique (De Laet et Summers-Smith, 2007).

On conçoit assez bien que la nature extraordinaire (ou remarquable), sauvage, inaccessible parfois, doive être conservée pour elle-même et on lui accorde aujourd'hui bien souvent une valeur intrinsèque. Il ne s'agit plus de chercher des arguments pour expliquer la nécessité de protéger l'Ours polaire, la charge symbolique d'un tel animal est suffisamment forte pour qu'on lui accorde une valeur en soi. En revanche, les valeurs que nous attribuons à la nature ordinaire sont bien différentes, elles sont complexes et relèvent de perceptions de la nature et de motivations qui divergent, s'opposent même parfois. Le présent article tente de donner un éclairage sur deux courants de valeurs que l'on peut accorder à la nature ordinaire, et par là-même sur deux manières de présenter les enjeux de sa conservation : un courant plutôt écocentriste d'une part et un courant récent, de plus en plus domi-

nant, résolument anthropocentriste et utilitariste de l'autre.

1. Être solidaire d'une nature qui nous entoure

Le premier argument en faveur de la nécessité de protection de la nature ordinaire est très pragmatique : faut-il attendre qu'un élément du patrimoine naturel (une espèce, un habitat, un écosystème ; etc.) soit considéré comme vulnérable pour qu'on le conserve ? Faut-il concevoir la conservation de la nature comme une discipline de l'urgence uniquement ? Deux éléments nous ont conduits à cette logique du « parer au plus pressé ». D'abord les caractéristiques mêmes de la sixième crise de la biodiversité : sa rapidité et son ampleur en comparaison des cinq précédentes (Leakey et Lewin, 2011) nous contraignent à l'urgence. Ensuite, notre manque de connaissance de la biodiversité. À l'échelle de la biodiversité taxonomique, on ne connaît probablement qu'à peine 10 % des espèces vivantes (Barbault, 1997) et la disparition de nombre d'entre elles peut même précéder leur découverte. On commence seulement depuis quelques décennies à explorer la complexité de la biodiversité génétique ou encore fonctionnelle. En conséquence, toutes les mesures que l'on prendra seront obligatoirement fondées sur une vision parcellaire, lacunaire et incomplète de la nature et semblent être prises dans la précipitation. Cela ne doit pas pour autant nous conduire à l'inaction (Barbault, 1997), mais devrait mettre en avant la nécessité de penser la conservation avec un autre rythme. La conservation pourrait alors s'intéresser par exemple aux espèces qui sont encore communes, avant qu'il ne soit trop tard. Le pigeon migrateur, le criquet des Rocheuses en Amérique du Nord étaient des espèces communes, abondantes même. Elles n'en ont pas moins disparu à cause de l'homme. Conserver une nature ordinaire nous oblige donc à conserver en amont et à nous contraindre à un devoir de responsabilité et même de solidarité (au sens de R. Mathevet (2012)) vis-à-vis de ce qui nous entoure au quotidien « avant qu'il ne soit trop tard ».

Ensuite, la nature ordinaire regroupe par définition ce qui est le plus abondant et le plus largement distribué. Le rôle fonctionnel des espèces qui dominent un peuplement est donc proportionnellement plus important que celui des autres espèces (Gaston et Fuller, 2008). Leur disparition et même seulement leur déclin ont donc des effets proportionnellement bien plus importants que celui d'espèces plus rares, plus localisées (Gaston et Fuller, 2008). Maintenir ces éléments naturels ordinaires c'est maintenir ce qui façonne et structure notre environnement, au sein duquel nous nous incluons.

Conserver une nature extraordinaire revient souvent à conserver des fragments de nature. À l'échelle d'espaces, cela revient à créer des aires protégées, des plus coercitives d'où les activités humaines sont exclues au plus souples où l'homme y est le bienvenu et peut même y développer de nouvelles activités. Les aires protégées, qui ne sont souvent que de plus ou moins doux « apartheid » entre l'homme et la nature pour reprendre l'expression un brin provocatrice de F. Terrasson (1997) sont les constats patents d'un échec de cohabitation harmonieuse entre l'homme et la nature. Il a fallu fixer des périmètres au sein desquels on se doit, juridiquement, de respecter la nature. Quid de notre lien avec la nature en dehors de ces espaces ? On ne peut pas conserver une nature ordinaire comme cela. Tout simplement car elle est imbriquée spatialement à l'homme et à ses activités. Conserver une nature ordinaire nous oblige donc à vivre en harmonie au sein de la nature, au milieu d'elle et non pas simplement à ses côtés.

Entrons maintenant dans une classe de primaire en France. Demandons aux enfants d'identifier l'animal sur le logo du World Wildlife Fund, tous ou presque aurons identifié le grand panda, un des ursidés les plus rares et localisés mais aussi un des plus menacés, qui vit à plusieurs milliers de kilomètres de chez eux et qu'ils ne verront probablement jamais in natura. Qu'impliquerait la disparition de l'espèce pour ces enfants ? Une perte symbolique forte. Un sentiment d'impuissance et peut-être un dégoût

vis-à-vis d'une totale incapacité à contrer une disparition annoncée. Mais réfléchissons maintenant un peu à ce qu'impliquerait la disparition du merle noir qui nous réveille de son chant par un matin de juin, de la mésange charbonnière qui fréquente la mangeoire du jardin l'hiver, de l'hirondelle rustique qui rentre d'Afrique en mars et se rassemble sur les fils téléphoniques en septembre, du tilleul ou du muguet qui nous rappellent de leurs fragrances l'alternance des saisons ? Ces espèces composent notre quotidien. Ce sont elles qui nous accompagnent depuis notre enfance. Sons, couleurs, odeurs sont portés par cette nature ordinaire. La conserver c'est percevoir cette nature comme un patrimoine au sens premier du terme : un héritage que l'on s'est approprié sentimentalement et que l'on souhaite céder à d'autres générations, au moins dans l'état où nous l'avons connu.

2. Conserver des fragments de nature pour ce qu'ils nous (r)apportent

La nature ordinaire a une dimension spatiale : c'est la nature qui se trouve à mi-chemin entre espaces artificiels, dominés par l'homme, et espaces naturels, desquels l'homme est absent ou au sein desquels son passage et son empreinte sont éphémères (Godet, 2010). C'est donc une « nature-écotone », un pont qui lie sociétés et nature, une zone de transition. Mais la nature ordinaire peut également être appréhendée par une approche anthropogénique : c'est une nature modifiée par l'homme qui l'a marquée et même parfois presque créée de toutes pièces. Le bocage, dont on vante aujourd'hui les mérites en termes de conservation d'une certaine biodiversité, est par exemple un paysage totalement construit par l'homme. Et même presque partout dans nos sociétés occidentales, l'empreinte de l'homme est visible. Même dans nos forêts anciennes, d'anciennes implantations gallo-romaines structurent encore les as-

semblages floristiques contemporains (Dupouey *et al.*, 2002).

Cette vision anthropogénique de la nature ordinaire fait aujourd'hui fureur. Il n'y aurait pas de biodiversité sans l'homme. L'homme serait même créateur de biodiversité. Par des raccourcis de langage hasardeux, on parle même d'espèces « anthropophiles » au lieu d'espèces adaptées aux activités et structures anthropiques. Le martinet noir n'a pas attendu les trous de murs d'immeubles haussmanniens pour exister et la cigogne blanche les maisons d'Alsace pour construire son nid. La vision anthropogénique de la nature ordinaire nous conduit à se l'approprier, non plus sentimentalement, mais comme on s'approprierait son potager, c'est-à-dire comme un espace que nous avons en gestion. Puisqu'il n'y a pour ainsi dire plus de « wilderness » chez nous et plus que de la nature co-construite par l'homme (que l'on peut décliner en natures surcomposée, recomposée, composée (Mathevet, 2004)), nous aurions toute légitimité à quelque forme d'intervention que ce soit, au point que même au sein des espaces naturels protégés la nature est « malade de la gestion » (Génot, 2008).

En outre, cette vision anthropogénique nous a conduit à une vision binaire de la nature : ordinaire d'un côté (commune, familière, générée ou du moins modifiée en partie par l'homme) et sauvage et spontanée de l'autre. Les gestionnaires d'espaces protégés sont désormais amenés à devoir trancher dans leurs orientations de gestion entre l'une ou l'autre, et il se trouve que le sauvage est de moins en moins en vogue en France. Les parcs nationaux français, qui sont censés être une des mesures les plus strictes de protection d'espaces naturels, localisés initialement dans les milieux de montagne, lorsqu'ils ont du choisir cette année entre nature agropastorale (ordinaire donc) et nature sauvage, ont clairement fait leur choix : le Parc National des Cévennes demande ainsi que des tirs de loups ¹ soient organisés dans

1 Rappelons que le retour du loup en France s'est fait de manière spontanée et qu'il n'y a pas eu de réintroductions, contrairement à d'autres espèces comme l'ours brun.

son périmètre, car le prédateur est considéré comme incompatible avec les objectifs de conservation d'une nature agropastorale. Mais si c'est une nature agropastorale qui est privilégiée au sein même des derniers sanctuaires de nature de notre territoire national, où la nature sauvage et spontanée a-t-elle encore sa place en France ? La disparition des fragments les plus sauvages de notre nature semble même s'accompagner d'une amnésie collective. Qui a connaissance aujourd'hui que dans notre pays l'ours brun était présent dans presque toutes les forêts de plaine dans la Gaule indépendante (Pastoureau, 2007), que le bison a disparu des Vosges autour des V-VII^e siècles, que l'élan n'a disparu d'Alsace qu'au X^e siècle et que l'aurochs hantait encore nos forêts ardennaises et vosgiennes au XII^e siècle (Pascal *et al.*, 2006) ? La conservation de la nature ordinaire ne doit pas éliminer du champ de la conservation celle des éléments les plus sauvages de nos environnements.

Cette opposition entre ordinaire et sauvage/spontané se trouve également mise en exergue dans les orientations des thématiques de recherche que prennent les étudiants en sciences du vivant au sens large, c'est-à-dire les futurs professionnels ou chercheurs de l'environnement. S'intéresser à la protection d'espèces rares de mammifères et d'oiseaux relèverait au mieux d'une certaine candeur au pire d'une forme de mièvrerie. S'intéresser à la dynamique spontanée d'un milieu et à son évolution vers des stades climaciques semble désuet, le terme même de « climax » est très controversé et a été caricaturé à l'extrême pour mieux le faire disparaître au sein des formations académiques universitaires (Génot, 2006). Intégrer l'homme dans l'étude des espèces et des écosystèmes signifierait au contraire mener des recherches jugées plus réalistes (« nous sommes dans l'anthropocène ! ») et plus en phase avec les projets de recherche actuels qui bénéficient en outre des principaux financements.

Enfin, comme précédemment évoqué en introduction, le passage de la conservation d'une nature remarquable à celle d'une nature ordinaire

s'est accompagné du glissement de la reconnaissance d'une valeur intrinsèque à la nature à une valeur plus utilitariste (Chevassus-au-Louis *et al.*, 2009). Protéger un grand mammifère, un oiseau rare et menacé ou toute autre espèce dite « charismatique » (Simberloff, 1998) c'est protéger un symbole. On a longtemps été dépourvu d'arguments pour protéger les espèces ordinaires (à fortiori celles pour lesquelles toute forme d'anthropomorphisme est difficilement envisageable). On a alors utilisé l'extraordinaire pour protéger l'ordinaire en mettant en avant la présence d'espèces qualifiée de « parapluies » (Simberloff, 1998) pour protéger l'intégralité d'un habitat ou d'un écosystème qui abrite lesdites espèces. La nécessité de protection de celles-ci a été prétextée pour conserver l'ensemble du milieu dans lesquelles elles vivent. Enfin, les autres arguments qui ont fait surface ont été ceux de la valeur fonctionnelle de la nature ordinaire (*e.g.* Godet *et al.*, 2008), mais qui a très vite été réduite aux biens et services qu'elle est susceptible de rendre aux sociétés.

Pour ses défenseurs, la vision biens et services écologiques (BSE) a l'avantage d'être pragmatique. En quantifiant ces BSE, les environnementalistes auraient des arguments quantifiables pour contrer des projets de développement conduisant à la destruction de certains écosystèmes ou mettre en balance les coûts et bénéfices qu'il y a à développer une activité destructrice d'un habitat ou à protéger celui-ci. Les environnementalistes s'assoient enfin à la table des décideurs avec des arguments qu'ils ne possédaient pas autrefois. Toutefois, une vision restrictive des BSE pour argumenter la nécessité de protection de la nature ordinaire peut avoir de sérieuses conséquences d'un point de vue éthique (pour une revue détaillée voir Maris (2006, 2010)). Tout d'abord, on peut se demander s'il faut que la nature nous rapporte quelque chose pour qu'on ne la détruise pas. Ensuite, par cette approche, les conservationnistes tendent à être réduits à des techniciens de la nature, ayant pour simple mission des quantifications de BSE, ce qui conduit à une négation de la complexité et de la dimension

éthique et morale qu'il y a à conserver de la nature. Ensuite, la vision BSE revient à compartimenter la nature selon ce qu'elle peut fournir à l'homme : services d'auto-entretien, d'approvisionnement de régulation ou encore culturels tels que décrits dans le Millenium Ecosystem Assessment (MEA). Dans ce contexte, la nature est dépourvue de son mystère, on passe de la vision d'une nature compliquée (composée d'un grand nombre d'éléments dont les interrelations sont difficiles à comprendre) à une nature complexe (composée d'un grand nombre d'éléments reliés entre eux par des relations simples), comme l'on passerait d'une *natura naturans* à une *natura naturata* (Larrère et Larrère, 2009). La ville parfaite selon les urbanistes utopistes dans la lignée de Le Corbusier était celle remplissant les trois besoins de base de l'homme : dormir, travailler et se divertir. Immeubles résidentiels, bureaux et parcs auraient constitué la ville parfaite. Quelle serait la nature idéale dans cette optique ? Une nature produisant des ressources exploitables et des lieux de détente ? Ce réductionnisme dans notre perception de la nature l'est également pour l'humanité, qui se contenterait donc pour ainsi dire de se reproduire, de déféquer et de se nourrir pour être heureuse.

Conclusion

Dans le « rapport biodiversité » du Centre d'Analyse stratégique (Chevassus-au-Louis *et al.*, 2009), les auteurs distinguent parfaitement deux natures : une nature que les auteurs qualifient de « remarquable » qui a une valeur intrinsèque autre qu'économique et une nature qualifiée de « générale » ou « ordinaire » qui « contribue à des degrés divers au fonctionnement des écosystèmes et à la production des services qu'y trouvent nos sociétés ». Ce distinguo entre ordinaire et remarquable est

donc aujourd'hui clairement affiché en France. On peut se réjouir du fait qu'on ne considère plus seulement les éléments les plus remarquables de notre patrimoine naturel. Nous avons en partie compris l'importance d'une conservation en amont d'une nature structurante et l'intérêt qu'on porte à cette nature qui nous entoure nous oblige à être solidaires de celle-ci et à la conserver. Toutefois, on peut d'abord regretter que le débat soit posé de manière aussi tranchée entre nécessité de protéger soit du remarquable soit de l'ordinaire. L'opposition des deux nous amène à devoir opérer des arbitrages là où les deux composantes de la nature, doivent être conservées de manière complémentaire : spontanéité du sauvage d'un côté, gestion responsable de l'ordinaire de l'autre. La conservation de l'ours ne doit pas empêcher celle du moineau, celle des pelouses d'altitude ne s'oppose pas à celles des bocages de l'ouest. En outre, le caractère anthropogène de la nature ordinaire ne devrait pas légitimer la domination de l'homme sur celle-ci mais au contraire forcer au respect de cette nature qui nous lie. Enfin, on peut déplorer que la dimension fonctionnelle structurante de la nature ordinaire ait été réduite ces dernières années aux seuls biens et services qu'elle peut rendre aux sociétés. Dépouillée de son mystère et compartimentée, la nature ordinaire risque fort d'être étudiée par les conservationnistes sous un angle bien étriqué.

Remerciements

Merci à Etienne Chauveau pour ses relectures et remarques pertinentes. Une partie des réflexions menées dans cet article provient de discussions instructives avec Vincent Devictor que je remercie également ici. Merci à François Terrasson et Jean-Claude Génot dont les ouvrages m'ont ouvert les yeux.

Bibliographie

BARBAULT R., 1997. *Biodiversité*, Paris, Hachette, 160 p.

CHEVASSUS-AU-LOUIS B. (coord.), 2009. *Rapport biodiversité : l'approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes*, Rapport du centre d'analyse stratégique, 399 p.

DE LAET J., SUMMERS-SMITH J.D. 2007. The status of the urban house sparrow *Passer domesticus* in north-western Europe: a review, *Journal of Ornithology*, vol. 148, pp. 275-278.

DUPOUEY J.-L., 2008. Les changements passés de l'usage des sols, une cause majeure d'érosion de la naturalité des forêts européennes, Communication au colloque *Biodiversité, Naturalité, Humanité. Pour inspirer la gestion des forêts*, 27-31 octobre 2008, Centre de congrès du manège, Chambéry.

GASTON K.J., FULLER R.A., 2008. Commonness, population depletion and conservation biology. *Trends in Ecology and Evolution*, vol. 23, pp. 14-19.

GENOT J.-C., 2006. Vers un changement « climatique ? ». *Le Courrier de l'Environnement de l'INRA*, vol. 53, pp. 129-132.

GENOT J.-C., 2008. *La nature malade de la gestion*, Paris, Sang de la Terre, 239 p.

GODET L., 2010. La nature ordinaire dans le monde occidental, *L'Espace Géographique*, vol. 2010-4, pp. 295-308.

LARRERE C., LARRERE R., 2009. *Du bon usage de la nature*, Paris, Flammarion, 355 p.

LEAKEY R.E., LEWIN R., 2011. *La sixième extinction : évolution et catastrophes*, Paris, Flammarion, 352 p.

MATHEVET R., 2004. *Camargue incertaine*, Paris, Buchet Chastel, 208 p.

MATHEVET R., 2012. *La solidarité écologique : ce lien qui nous oblige*, Arles, Actes Sud, 206 p.

PASCAL M., LORVELEC O., VIGNE J.-D., 2006. *Invasions biologiques et extinctions*, Paris, Belin, 350 p.

PASTOUREAU M., 2007. *L'ours, histoire d'un roi déchu*, Paris, Seuil, 432 p.

SIMBERLOFF D., 1998. Flagships, umbrellas, and keystones: is single-species management passé in the landscape era?, *Biological Conservation*, vol. 83, pp. 247-257.

SOULE M.E., 1985. What is conservation biology? *Bioscience*, vol. 35, pp. 727-734.

TERRASSON F., 1997. *La Peur de la Nature*, Paris, Sang de la Terre, 192 p.